

## CARNET DE BORD DU SITE COMMUNAL DE LAVERNAT

*La forme brouillonne et le contenu subjectif de ce journal n'engagent que son auteur : Bertrand Crépeau, un des élus de la majorité chargés du site communal.*

**12/12/17**

Fin de la réunion de séance du conseil municipal : il est demandé à l'ensemble des conseillers municipaux des photos susceptibles d'agrémenter la page d'accueil du futur site Internet de la commune. Les conseillers sont aussi invités à une réunion de travail concernant le site Internet programmé le 28 décembre.

La commission communication a, en effet, décidé de relancer la fabrication d'un site Internet dédié à la mairie de Lavernat (promesse de campagne de 2014).

Pour rappel, nous avons appris au printemps 2017 que l'association des Maires de la Sarthe s'est associée à ICP (<http://www.icp.asso.fr/>) pour proposer aux collectivités un modèle de site basique, mais très bon marché (150 euros par an pour l'accès et la maintenance). Après une réunion d'information en juin, Monsieur G. (webmaster ICP) est venu à Lavernat en juillet 17 pour nous expliquer le fonctionnement du site.

L'ambiance de l'automne n'a pas été, ensuite, très propice à générer une dynamique pour la mise en route de sa fabrication. Des changements ont eu lieu. Au niveau du secrétariat, Hélène a remplacé S.

**28/12/17**

Nous nous sommes (Hélène, Fabien M., Bertrand) d'abord concentrés sur le haut de la page du site. Fabien M. a notamment conçu la page d'histoire. Avons ensuite réussi à éditer le premier article de la page centrale (spectacle de marionnettes). Il est possible d'utiliser trois colonnes sur ce site, mais avons opté pour un choix plus sobre (une colonne à gauche et une double colonne au centre) : cela nous semble moins fatigant à lire. Les bulletins ont fini d'être déposés (cela a pris un temps incroyablement long).

Ai proposé de rassembler dans un seul document tous les comptes rendus de séance du conseil municipal (années 2014 à 2017). Ce document serait précédé d'une table des matières. Idée validée : les comptes rendus épars ne permettent pas, en effet, d'avoir une vue d'ensemble ou d'effectuer une recherche rapide (Ctrl+F). C'est donc un outil parfait au service de nos futurs détracteurs. Notre site serait le seul parmi ceux des communes du département à le proposer. À vérifier.

(...)

Le format du site permet de montrer le trombinoscope de l'équipe. Les photos réalisées par M. ont été déposées sur le site en construction (en hors-ligne). Pour une raison inconnue, il nous manque la photo de C. (le premier bulletin de l'équipe, fait en 2014, montre pourtant qu'elle existe).

**04/01/18**

La question du droit à l'image nous préoccupe depuis que nous avons lancé l'idée du site. Aujourd'hui, Hélène vient d'envoyer un mail aux conseillers dans ce sens.

*Bonjour, pour la mise en ligne du site Internet de la commune, nous aurions besoin, par retour de mail, d'un écrit de votre part indiquant votre autorisation pour qu'une photo de vous soit mise en ligne avec votre fonction au sein de la mairie. C'est la même photo qui est parue dans le bulletin municipal après les élections.*

*Nous vous ferons signer un document d'autorisation de droit d'image lors du prochain conseil.*

En réponse, ai proposé ce modèle de réponse trouvée sur le web :

*Monsieur le Maire,*

*Je vous confirme que j'accepte de renoncer à mon droit à l'image dans le cadre de mon activité de conseiller municipal de Lavernat.*

*En conséquence, je vous autorise à utiliser mon image sous quelque forme que ce soit et à titre gratuit.*

*Cependant, je vous rappelle que :*

*je vous demande de ne pas céder les droits qui résultent de cette renonciation à un tiers sans autorisation écrite de ma part ;*

*je vous demande d'éviter toute diffusion de mon image qui risquerait de me faire du tort.*

**15/01/18**

Demain, vœux du maire. On compte saisir le texte du maire pour le déposer sur le site. Il reste beaucoup de rubriques à renseigner. On aimerait aussi créer un article sur l'actualité des travaux éoliens. Les statistiques du site annoncent, pour ces 15 derniers jours, 30 heures de connexion pour la préparation du site. Il faut

beaucoup de temps pour comprendre les coulisses de sa gestion. C'est seulement en faisant que l'on comprend ce qui est possible ou impossible. On découvre, peu à peu, les contours du cadre. Mais on découvre aussi que celui-ci n'est pas figé. Il est impossible ou possible de faire certaines choses, mais parfois seulement de façon temporaire.

**16/01/18**

Concernant le mot de bienvenue (voir plus haut), le jeu de mots sur l'éolien est fatigant à lire. On pourrait faire plus court : par exemple :

« Bienvenue sur le site en construction. En ce début d'année 2018 (que nous vous souhaitons heureuse), nous le proposons en ligne malgré son inachèvement. Les suggestions, critiques et contributions sont vivement attendues ! »

**17/01/18**

Fabien M. a complété/modifié la rubrique « la commune » : *Natura 2000, poutre de gloire, situation géographique, histoire de Lavernat*. Il a complété les démarches administratives, ajouté la salle des fêtes dans « la commune ». Il a ajouté dans « sortir... » *la saison culturelle de Château...* a corrigé le lien *ciné* pour qu'il tombe directement sur le programme Ciné Off de Montval.

Heureusement que Fabien alimente le site en contenu ai l'impression de perdre mon temps dans sa mise en forme. Grâce au lien ajouté par Fabien sur les randos en Vallée du Loir, ai trouvé une chambre d'hôte sur Lavernat (+ jardin des couleurs du temps). Ce site m'a permis aussi d'ajouter une photo pour le verger du petit pavillon. Je vais essayer de trouver des photos pour chaque service...

Penser aussi à faire des renvois sur l'actualité culturelle à Mayet, Vaas, Verneil.

### 19/01/18

Mardi dernier, Hélène a profité des vœux du Maire pour distribuer l'adresse du site aux responsables d'asso. (L'asso du patrimoine compte faire un topo pour le site d'ici le mois de mars).

Il y a, en ce moment, une forte actualité pour l'asso de la Rotonde Ferroviaire de Montabon. Celle-ci n'agit pas sur Lavernat, mais ces forces vives sont bien lavernaises. On pourrait créer une rubrique pour les lavernais : « à l'affiche » (ou pas, d'ailleurs)... peut être dans la rubrique « découvrir Lavernat » ?

(...)

Le discours des vœux du maire enregistré mardi dernier vient d'être transcrit et déposé dans la rubrique « en cours »... cherchons un vrai nom pour cette rubrique.

### 20/01/18

La dernière sous-rubrique du conseil municipal pourrait être nommée « Mémoire », elle serait le pendant (en texte) de la catégorie album-photos. Elle permettrait de garder une trace d'écrits d'élus (hors compte rendu de conseil) : le discours lors des vœux du Maire, le compte rendu de travaux de commissions (comme ce carnet de bord du site Internet, par exemple), mais aussi d'autres écrits d'élus critiques. À tester.

### 21/01/18

Modification du mot de bienvenue :

*01/02/18. Bienvenue sur ce site en construction ! (Les contributions sont vivement attendues). En plus de cette page centrale dédiée à l'actualité, deux menus sont à votre disposition : le menu horizontal (haut de page) s'adresse essentiellement aux habitants (présents et futurs) de Lavernat. Le menu vertical (colonne de gauche) intéressera, lui, toutes les personnes à la recherche d'un « service » sur notre village (ceux de droit « plutôt » public sont jaunis et les autres sont grisés). Bonne promenade et à très bientôt à Lavernat !*

Ce week-end : intense travail pour le site Fabien a écrit une série d'articles (éolien, traitement phyto, défense des écoles + un autre article dont le titre m'échappe). Ai ajouté un article sur le village à 30 à l'heure. Cette série d'articles nous a conduits à créer une nouvelle rubrique « pratiques citoyennes » que nous avons glissée dans l'un des trois blocs du menu horizontal (« infos pratiques »).

C'est maintenant une certitude, le site propose uniquement quatre rubriques pour les trois blocs du menu de haut de page. Cela limite la visibilité des titres dans le menu... Enfin, je le croyais... hier, ai découvert, fortuitement, que l'onglet « tout déplier » du menu vertical permettait effectivement de « tout déplier » ! (Rubriques et sous-rubriques).

Afin de libérer une rubrique pour ces « pratiques citoyennes » ai dû rassembler les numéros d'urgence et les numéros utiles dans une seule rubrique (la manip du dispositif de l'annuaire est vraiment fastidieuse).

(...)

Fabien a créé, samedi, une rubrique pour le PLU et m'a proposé de parler du lotissement (vide). Du coup, ai intitulé, dimanche, cette rubrique « construire à Lavernat » en rétrogradant le PLU dans une sous-rubrique. Dans les jours qui viennent, je pense qu'il faudra modifier ce menu. Le Sivos, par exemple, est situé dans le menu des services, c'est pourtant une composante de l'identité de la commune (il aurait donc « aussi » sa place dans le menu horizontal). À voir...

### **22/01/18**

Fabien a retrouvé la photo de C. !. Le trombinoscope de l'équipe municipale est maintenant au complet !

Ce matin, réagencement « éditorial » : ai déplacé l'article sur la salle des fêtes (du bloc « la commune » vers le menu vertical des services). Ce premier bloc « la commune » — avec notamment ses photos et ses infos hors du temps — tend à rassembler les curiosités et singularités lavernaises plutôt que des informations pratiques. Puisque ce bloc a une teneur plutôt subjective, ai pensé que l'on pourrait s'autoriser à ajouter une rubrique dédiée à des récits Lavernais. L'ai intitulé provisoirement : Saveurs, sagesses, savoirs made in Lavernat. Ai édité dans cette nouvelle rubrique trois articles « d'humeur » composés par des conseillers municipaux. Articles déjà parus dans les bulletins (2014, 2015).

Découverte du week-end : il est possible de colorer et de souligner les liens hypertextes.

Beug aujourd'hui pour l'ajout d'une photo (sous-rubrique : numéros utiles).

### **25/01/18**

Ce matin, ajout rubrique sur la sécurité à la chasse, sur la protection de la faune et de la flore (suis en train de visionner le film : à noter pour la page concernée : Lavernat apparaît à la seizième minute). Ai ajouté photos pour chaque association. *L'asso cycliste* et *Rencontre* ont déjà proposé un texte. Hier, Fabien a agrémenté de nombreux articles (tarifs pour 1000 sentiers, notamment). Il a corrigé mes fautes de frappe. (« coiffure » avec un seul « F »). La présentation de la salle des fêtes est un réel « plus » pour la commune. Si on se demande à quoi peut servir ce site, on pourrait citer cet exemple. L'ergonomie du site privilégie l'internaute à la recherche d'un service sur Lavernat : il n'aura que deux « clics » à faire pour voir les photos ou les tarifs de la salle des fêtes ; (pour l'internaute « habitant », ça sera le plus souvent trois clics).

Fabien a mis les photos de *Philippe et Christine Pousse* au cœur de leur boutique. Grâce à ce site, Lavernat aura un visage, des visages.

Une vingtaine d'heures cette semaine pour le site. Avec JP, avons rencontré, mardi, les deux vendeurs du marché. Hier, me suis lancé dans l'écriture de la liste des pizzas et de leurs ingrédients. Je pensais l'affaire rapide... pff, un peu abrutissant ce temps d'écriture... Difficulté à passer d'un registre d'écriture à l'autre. Chaque rubrique a presque son langage. Ai déposé, avant-hier, les articles écrits par les élus de la commission communication parus en 2014-2015. C'était une période instituante. Nous étions enthousiastes ! Dans ces écrits, pas de sauce tomate, de mozzarella, ni d'anchois : du « bien commun », de la « planète », de la « démocratie ».

En préambule d'une rubrique sur la fiscalité, ai évoqué l'énergie mobilisée en 2017 par FL pour expliquer au conseil la neutralisation fiscale. À réécrire.

Lundi, ai entrepris de modifier une nouvelle fois l'agencement des rubriques en m'appliquant à faire une plus nette distinction entre le menu pour les habitants lavernais et le menu pour les gens à la recherche de quelque chose sur Lavernat. Ai réécrit mot de bienvenue dans ce sens :

(...)

Donc, en résumé : création d'une rubrique « vivre à Lavernat » composée de 12 thèmes de la vie municipale « voirie, école, élection, fiscalité, etc..). Pour chaque page, ai ajouté un extrait du discours des vœux du maire. Fabien m'a invité à lever le pied. Je vais prendre l'air.

## 26/01/18

Hésitation pour la rubrique « contributions lavernaises », le titre et l'intérêt d'une telle rubrique ne sont pas limpides. « Contribuer », c'est prendre part à une œuvre. En plus de la contribution financière, les habitants contribuent à la vie du village en fabriquant du voisinage, de la mise en « commun » ici ou là. Ces contributions banales prennent part à « l'œuvre publique » que constitue un village. On peut se dire que c'est évident et ne pas le mettre en valeur. On peut, aussi, dédier une page sur le site pour en montrer quelques traces. Des photos, des petits textes peuvent *contribuer* à mettre en valeur ces *contributions* de territoire. À suivre...

Le site est bien avancé. Les contributions associatives se feront dans les semaines à venir (au rythme de leurs réunions). Il reste des « cases » à renseigner au niveau des services de droit privé (n'arrive pas à joindre l'électricien, attends des nouvelles d'un arboriculteur et d'une esthéticienne).

Les statistiques annoncent 63 heures d'écriture pour ce site, 170 visites, 5800 pages consultées. Et, il y a aussi le temps des cogitations autour. Sommes partis de rien. Avons dû expliciter des aspects de la commune qui n'avaient jamais fait l'objet d'un travail d'écriture. Avons rempli des « cases », mais le plus amusant fut d'en inventer, de créer de nouveaux agencements qui n'étaient pas prévus par la matrice de base du site.

## 27/01/18

Hier, ai adjoint à la rubrique « memorandum » (bloc-conseil municipal), le PDF des comptes rendus du conseil municipal. Cela a permis de libérer la rubrique initialement prévue (par la matrice) pour ces Cr. Cette rubrique ne peut être alimentée qu'en PDF. Que mettre dans cette rubrique en lien avec le conseil municipal ? S'est imposée l'idée de la réserver au conseil communautaire. Ai mis CR du dernier conseil communautaire et Fabien s'est empressé d'ajouter des liens (presse locale) pour montrer l'implication des élus lavernais dans cette instance. Les titres dépotent : « grosse colère », « coup de gueule ». Cette rubrique est vraiment importante. On ne peut plus faire le site Internet d'un village en donnant l'impression que tout se décide au niveau de son conseil municipal : le conseil communautaire impose son vote dans de nombreuses décisions. À l'inverse de cette altérité non vraiment choisie, on pourrait se projeter sur une autre commune qui serait, elle, libre de territoire. Pourquoi pas,

dans quelques mois, une rubrique dédiée à un jumelage avec un autre village de la Sarthe et/ou d'Europe ?

(...)

Sur la page centrale, la fenêtre « à noter » montre, en défilé, une succession d'articles. Constat du jour : un nombre trop important rend le défilé trop long. Ai supprimé articles de fond, pour laisser uniquement ceux concernant des actualités ponctuelles.

Un conseiller a dit que le problème du site Internet, « c'est qu'il faut l'alimenter ». Il a raison. Mais le risque inverse existe aussi. La sursaturation peut être rapide. L'avantage du site, c'est qu'il offre peu de possibilités pour sa page centrale. On ne peut pas mettre plus 4 ou 5 fenêtres.

Avons remarqué que presque tous les sites Internet des autres communes de la Sarthe n'avaient pas remodelé la matrice initiale ICP. Certaines rubriques y sont vides tandis que d'autres sont surchargées. Comparativement à Lavernat, ces communes ont souvent plus de « services » à indiquer sur leur site (horaires piscine, transport en bus, etc.). La petitesse du nombre des services disponibles sur notre commune nous a facilité la tâche. Nous avons pu organiser le site de façon à répartir les items sur l'ensemble des deux menus (que nous avons clairement distingués). Il y aura encore des ajustements à faire toute l'année, mais l'entretien ne demandera pas trop d'effort. Les différents rubriques, fenêtres et menus ont maintenant des logiques bien distinctes. Il sera assez facile de savoir où ajouter un article.

**28/01/18**

Hier matin, dernière petite réunion en mairie avant l'ouverture du site. Fabien a montré à A. les différentes rubriques. La première impression semble bonne. Le modèle du site date des années 2000. Il est moins attractif que les sites modernes, mais il est aussi plus sobre. Ai fait photos : café, épicerie ; ai contacté l'électricien du village qui ne voit pas l'utilité d'apparaître sur le site (clientèle anglaise). À ce propos, devons-nous, un jour, écrire une de nos rubriques en anglais ? On manque d'info pour les terrains à vendre au niveau du lotissement. Avec ce site, les dix terrains pourraient pourtant être vendus en dix jours !

Hélène va prochainement ajouter le menu de la cantine.

Cogitation autour des mots-clefs à choisir pour activer le référencement du site : commune, mairie, Lavernat, forêt, bercé, Loir, Sarthe, éolienne, Nouzillard, Morançais.

En lien avec ces mots-clefs, ajout pour la page d'accueil d'une photo de forêt (un peu trop irréaliste, peut-être). Activé défilement des images par bande. Nécessité de dynamiser le site pour son démarrage. Dans quelques semaines, prévoir de passer à défilement plus doux.

Il reste des fautes de frappe à corriger. Ce matin, nouvelle modification du mot de bienvenue. (Je la colle, ci-dessous, en cas de modifications ultérieures)

*Nous sommes heureux de vous accueillir sur ce jeune site. Vous avez une remarque à faire ou vous voulez vous faire connaître : merci de contacter Hélène à la mairie.*

*Le menu horizontal (orange) s'adresse essentiellement aux lavernais présents et futurs. Le menu vertical (jaune et gris) intéressera toutes les personnes à la recherche d'un produit ou d'un service au centre ou à la périphérie de l'un des villages les plus étendus de la Sarthe. Bonne promenade... et à très bientôt à Lavernat !*

Nous nous sommes interrogés, faut-il montrer le site en réunion de conseil ? Chacun surfe à sa façon. Ça peut être agaçant de rester spectateur d'une démonstration d'un site Internet. Une présentation sera faite, j'espère qu'elle ne sera pas trop longue.

(...)

En fait, Fabien propose de mettre le site en ligne avant la réunion du conseil. Les conseillers pourront ainsi se faire une idée du site et émettre des critiques, des propositions.

**Plus tard :** le site nous éclaire (un peu) sur Lavernat. Il agit comme un instrument analyseur, performatif et propédeutique.

- *Analyseur* des relations internes/externes (pages *vides* des assos, textes *polémiques* sur la communauté de communes).
- *Performatif* : en listant, par ex, dans la liste des services, la future : « *boite à lire* », on se met dans l'obligation de la réaliser.
- *Propédeutique* : l'architecture du site donne une matrice pour les connaissances (sur Lavernat) à conquérir, à entretenir.

**Ce que l'on pourrait faire cette semaine :**

- Écrire article sur le prochain carnaval du Sivos, sur les « fêtes des voisins » passées et à venir... sur les

espèces d'orchidées, de fougères et les champignons qui poussent sur la commune...

- Trouver le prix, les superficies des terrains du lotissement.
- Contacter l'esthéticienne...

**Mot de bienvenue, ultime modification :**

*Le site de Lavernat vient d'être lancé. Vous voulez y contribuer, vous voulez vous faire connaître : merci de contacter Hélène à la mairie.*

*Pour vous guider : le menu orange foncé s'adresse essentiellement aux lavernais présents et futurs. Le menu jaune et gris intéressera, lui, toutes les personnes à la recherche d'un produit ou d'un « service » du centre à la périphérie de l'un des villages les plus étendus — et étonnants — de la Sarthe. À très bientôt à Lavernat !*

**19 h :** on vient de convenir avec Fabien que le site pouvait être mis en ligne.

**29/01/18**

Avons activé le site hier soir. Beug sur les fenêtres dont j'avais volontairement supprimé le titre pour ne pas surcharger la lecture (la matrice en réclame un : ai rajouté). Ai trouvé quelques infos pour le lotissement dans un bulletin de 2015. Ai changé intro de la rubrique *contributions lavernaises*.

*Taxe d'habitation ou pas, imposable ou non... chaque lavernais contribue à la qualité de vie du village !*

*Cette page est dédiée à ces contributions non financières : à ces usages et savoirs du village... à ces songeries et figures Lavernaises...*

*(Chacun peut y prendre part en s'adressant à Hélène à la mairie).*

Je vais essayer d'ajouter un article *fête des voisins*

**30/01/18**

**7 h** : hier, Fabien a demandé au site *Casteropde* de mettre un article pour la création du site. Nous pourrions d'ailleurs ajouter le lien vers les journaux locaux.

Ai modifié la page Wikipédia sur Lavernat. Le site municipal apparait en bas de page. F a fait une recherche : google présentait le site de Lavernat comme était encore en maintenance.

Au fur à mesure de l'avancée du site, mon rapport à la question du droit à l'image des élus a changé. J'ai déposé les photos en juillet dernier. Pendant cinq mois, ces photos (et une partie des bulletins) étaient la seule matière du site. Lors de la première réunion avec Fabien et Hélène (le 28 décembre) ai donné beaucoup d'importance à cette nécessité de demander un accord des élus pour leur droit à l'image. Prenant en compte ma demande, Hélène a — dès la rentrée — envoyé un mail aux élus. Ensuite, le site a été alimenté par de nombreuses autres informations. Le trombinoscope est devenu moins central. Sont apparues sur le site, des photos des vœux du maire avec une bonne partie des élus (idem pour les bulletins). En surfant sur le web, me suis rendu compte que les élus apparaissaient aussi (campagne électorale, presse locale).

Mon inquiétude vis-à-vis du droit à l'image s'englobait dans une inquiétude plus générale. Au tout début, inscrire quelques choses sur un support consultable en ligne « m'impressionnait ». J'ai apprécié, à ce titre, l'attitude de F et H : ils se sont montrés plus audacieux (c'est Hélène qui a rapidement décidé du thème visuel et c'est Fabien qui a mis en ligne les premiers articles). Au fil des jours, au regard de la

nouvelle forme que prenait le site, mon inquiétude a disparu. On peut donner une forme à un objet qui, en retour, vous forme aussi. Ce qui me paraissait évident le 28 décembre, ne l'étaient plus quinze jours plus tard.

**31/01/18**

Présentation du site hier en conseil municipal. (Fabien l'a fait avec entrain). JL a signalé un manque (représentants « Lavernat » pour les syndicats mixtes). M m'a dit que l'on s'était trompé sur le nom de la présidente des orteils frétilants (c'est, en fait, la femme du maire !). Il s'est étonné de l'absence du calendrier des sorties sur la page de cette association. Je n'ai pas bien compris. Peut-être pense-t-il que le maire a participé à la construction du site ? Cette remarque m'a fait regretter — en fin de réunion — le fait de ne pas avoir expliqué les coulisses de la fabrication du site. Ce carnet donne quelques traces, mais il a aussi ses manques. Il ne dit pas, par exemple, que nous sommes seulement trois (F, H. et moi) à posséder les codes d'accès de la matrice.

La question du droit à l'image n'a pas été discutée. N'avons pas entendu de critique. JP a dit « c'est du bon travail ! ». Ai fait remarquer que nous aurions pu trinquer pour l'inauguration de ce site. « Ce n'est pas tous les jours que des élus réalisent une promesse de campagne ! ».

Ce matin, entre autres, ajout d'une rubrique sur la presse locale.

**02/02/18**

Hélène a proposé que l'on crée une nouvelle rubrique dédiée à l'aspect réjouissant des « coulisses » de la vie municipale. (Par exemple, après le spectacle des marionnettes [mercredi 31] on aurait pu montrer des photos d'élus lavant la vaisselle...). Cette rubrique serait-elle bien accueillie ? Elle pourrait donner l'impression d'une mise en scène narcissique. Elle serait, aussi, une manière de contrer le contrôle social qui plombe depuis le mois de décembre dernier la



communication au sein du conseil (l'ensemble du conseil municipal s'est fait « taper sur les doigts » pour ne pas avoir désigné clairement un secrétaire de séance). La négation de la vie a été transmise comme une valeur à certains. H. a raison, il ne faut pas leur laisser le monopole du burlesque.

Ai enfin trouvé le code de la couleur qualifiée « d'orange » par la matrice (# CC4D13). C'est cette couleur que l'on a choisie parmi 6 autres pour le haut de page. J'avais essayé de trouver une couleur identique pour le bas de page, mais il y avait une petite nuance. Le haut et le bas de page ont maintenant exactement la même couleur. Ai remarqué lors de la démonstration du site (à la dernière séance du conseil), que le module « agenda » avait une couleur grise, alors qu'il apparaît jaune sur les tous les autres ordinateurs ou smartphones consultés. À propos de smartphone, n'avons pas dit lors de cette réunion, la possibilité pour un promeneur de trouver dès le premier écran et en deux clics un chemin de randonnée.

Nous aurions pu dire un mot sur le travail de fond d'agencement éditorial qui a pris plus de temps (plus d'allers-retours, plus d'hésitations) que le remplissage des rubriques lui-même, nous aurions pu montrer l'écran de la page de la matrice où les rubriques ont été renommées.

Nom original	Nom personnalisé
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<b>La commune</b>	<input type="text"/> <input type="button" value="Ok"/>
■ Découvrir ma commune	Découvrir Lavernat <input type="button" value="Ok"/>
■ Situation géographique	Contributions lavernaises <input type="button" value="Ok"/>
■ Services communaux	Album photos 2018 <input type="button" value="Ok"/>
■ Bulletins communaux	Bulletins communaux <input type="button" value="Ok"/>
<b>Le conseil municipal</b>	<input type="text"/> <input type="button" value="Ok"/>
■ L'équipe municipale	<input type="text"/> <input type="button" value="Ok"/>
■ Les commissions	<input type="text"/> <input type="button" value="Ok"/>
■ Comptes rendus	Le conseil communautaire L <input type="button" value="Ok"/>
■ Les délibérations	Mémoire <input type="button" value="Ok"/>
<b>Infos pratiques</b>	<input type="text"/> <input type="button" value="Ok"/>
■ Vos démarches	Démarches administratives <input type="button" value="Ok"/>
■ Les transports	Vivre à Lavernat <input type="button" value="Ok"/>
■ Services d'urgences	Citoyenneté et ruralité <input type="button" value="Ok"/>
■ Utile et pratique	Services d'urgence & utiles <input type="button" value="Ok"/>

### **Lundi 5 février 2018**

Ajout d'une info dans la rubrique « à noter » (broyat offert prochainement par les déchèteries). Ai mis en « focus » l'annonce du prochain carnaval. Comme il n'est possible de mettre qu'un seul article dans cette rubrique, les marionnettes ont remplacé les vœux du maire, etc.

Hier soir, ajout du discours du maire dans l'album photo sur les noces de diamant du 06 janvier dernier. Ai envoyé un texte résumant cette cérémonie au *Petit Castéropode* et aux correspondants du *Maine Libre* et d'*Ouest France*. Ce dernier a répondu ceci :

« Merci de me transmettre cette information. Je ne peux rédiger un article qui date de 1 mois. De plus je n'ai pas l'autorisation des époux. »

Souhait de proposer un article sur le site. À voir...

Une idée que j'ai oublié d'évoquer, samedi, avec Fabien et Hélène. Nous pourrions demander aux enfants de Lavernat des illustrations pour la douzaine de chapitres de la rubrique « vivre à Lavernat ».

### **Vendredi 9 février 18**

Fabien a mis en ligne des photos de Lavernat sous la neige. Depuis trois jours, il relaie les annonces du conseil régional sur l'annulation des transports scolaires. L'annonce apparaît en « focus ». Cela donne à notre site municipal l'allure d'un site d'information quotidienne. Le site est peu visité (moins de 50 visites/jour). Les associations tardent à donner leurs infos.

L'idée de faire contribuer les enfants de Lavernat (dessins, et pourquoi pas textes) plaît à Fabien. Il va en parler au prochain conseil d'école. Cela pourrait être l'occasion de proposer un article aux journaux locaux.

### **Mardi 6 mars 18**

Regard sur les statistiques du site : 472 ordinateurs différents (zéro robot, donc des vrais internautes apparemment) se sont connectés en février pour un total de 1088 visites. 38 visites par jour en moyenne pour le mois de février. Pour les cinq premiers jours de ce mois de mars, la moyenne est de 57 visites par jour avec, hier, un « pic » à 83 visites.

Comment expliquer l'accroissement des fréquentations du site ces derniers jours ? Jeudi, l'hebdo local *le petit courrier* a publié l'adresse du site (l'ai sollicité dans ce sens à l'occasion de l'annonce de la réunion des jeunes de Lavernat).

L'annonce d'une fermeture de classe pour la rentrée prochaine a pu aussi accroître la fréquentation du site. Depuis une semaine, la photo d'une banderole « NON A LA FERMETURE DE CLASSE » occupe le haut de la page centrale.

Cette banderole est visible devant la salle des fêtes dans une rue du bourg fréquentée par une partie des Lavernais. La banderole a été fabriquée manuellement à l'école puis chez des parents d'élèves. Elle a été accrochée dans une rue, puis affichée sur le site. De proche en proche (et de toile en toile), la banderole est devenue de plus en plus virtuelle. C'est l'avantage et l'inconvénient de ce site. Avantage, car la visibilité de la banderole dépasse celle de la rue du bourg. Inconvénient, car la mobilisation des lavernais autour de cette banderole paraît plus abstraite. Vue du web, cette photo de banderole ressemble à celles que l'on voit partout ailleurs sur la toile. La banderole comme « événement » tend à effacer son « avènement » sur le village (sa fabrication concrète par des parents, élèves, professeurs, élus refusant communément la fermeture d'une réelle classe). Fabien a ajouté la mention votée par le conseil municipal, nous pourrions aussi demander aux acteurs de cette mobilisation d'écrire des articles dans la rubrique *contributions lavernaises*).

Les statistiques annoncent que les rubriques « très écrites » sont moins fréquentées que celles proposant des photos. Depuis l'ouverture du site, les internautes ont visité majoritairement « l'album photo 2018 ». C'est vrai que c'est une rubrique attrayante. Elle propose, aujourd'hui, cinq diaporamas et autant de petits textes



### Dimanche 25 mars 2018

Un peu de tri dans l'article consacré à la mobilisation contre la fermeture de classe.

### Vendredi 30 mars 18

Placé en focus l'annonce de *festinature* le week-end prochain. Ajouté article *visite territoire breton à énergie positive* (module découvrir). Après l'avoir retiré, ai finalement gardé dans *l'album photos*, le thème des éoliennes. Résultat : la page d'accueil annonce trois thèmes liés à l'écologie. On a bien fait de ne pas choisir un fond de page vert...

Constat : impossible de rajouter du texte pour la rubrique « album photo ». Impossible, aussi, de glisser le diaporama dans la rubrique *album photos 2018*. Ai été obligé de retélécharger les photos. Deux heures de maniement qui ont fait gonfler les statistiques (ce matin, le site annonce 70 visites pour hier soit à peu près le double d'une journée classique).

01 Avr 2018	47
02 Avr 2018	33
03 Avr 2018	37
04 Avr 2018	87
05 Avr 2018	63
06 Avr 2018	39
07 Avr 2018	41
08 Avr 2018	51
09 Avr 2018	64
10 Avr 2018	58
11 Avr 2018	71
12 Avr 2018	53
13 Avr 2018	39
14 Avr 2018	49
15 Avr 2018	43
16 Avr 2018	48
17 Avr 2018	58
18 Avr 2018	31
19 Avr 2018	73
20 Avr 2018	57
21 Avr 2018	43
22 Avr 2018	32
23 Avr 2018	97
24 Avr 2018	45
25 Avr 2018	35
Moyenne	49
Total	1 294

### Jeudi 26 avril 18

Le dernier compte rendu du conseil municipal relate ceci à propos du site : « il a été donné les premières statistiques : il y a environ 45 visiteurs par jour ». Les stats du mois d'avril (ci à gauche) semblent confirmer ce chiffre.

Samedi dernier, ai remplacé la rubrique « découvrir » par « ailleurs qu'en première page ». Ai listé (avec leurs liens) les articles déposés depuis fin mars sur l'ensemble du site. Le constat était le suivant : l'arrivée de nouveaux articles se remarque seulement le temps de leur annonce éventuelle en première page. Cela nous obligeait à maintenir longuement sur la page d'accueil des articles qui paraissaient essentiels (info sur la visite en Bretagne, info sur le mouvement contre la fermeture de classe...). Avec cette nouvelle rubrique, on peut vraiment réserver la rubrique « à noter » aux informations utiles pour les jours à venir (les autres sont, donc, relayées dans cet « ailleurs qu'en première page »).

Je vois deux avantages à cette rubrique : 1) elle permet d'éviter le sentiment de découragement de l'internaute devant le flux d'info (non datées); 2) elle peut encourager la visite des rubriques « dissimulées » dans nos deux types de menus...

Pour illustrer cette rubrique, ai choisi la photo d'un post-it « quoi de neuf ? » (À défaut d'« un quoi de vieux ? » ou d'un « quoi de récent ? »). C'est un *quoi de neuf* minimaliste. Le journal le complète un peu plus... Dans cette rubrique de page d'accueil, on pourrait ajouter quelques mots en chapeau des différents articles listés : une sorte d'éditorial régulièrement actualisé...

### Jeudi 17 mai 2018

Fabien a composé une **feuille d'info de quatre pages**. Elle sera distribuée la semaine prochaine. Elle a pour titre *L@vernatsolidaire*. L'arobase incrustée dans le nom de la commune met l'accent sur l'existence de son site Internet ou, peut-être, plus généralement sur son inscription dans notre époque numérique. Le second mot du titre *solidaire* permet, entre autres, de conjurer cet isolement induit par la communication 2.0. C'est un bon titre. Il met fin à la série des bulletins municipaux nommés *nouvel écho de Lavernat* (série qui a succédé, à partir de 2014, à *l'écho de Lavernat*).

Dès la première page, la feuille met en avant l'existence du site communal (photo d'une capture d'écran, adresse du site). Ensuite, chaque article est ponctué par un renvoi à un lien web (site communal ou autre).

Question que nous nous sommes posés : comment faire pour les habitants privés de connexion ? Sont-ils nombreux ? Ai proposé qu'on leur demande de se signaler à la mairie. À suivre...

Mardi, lors de la réunion de conseil, Fabien a interrogé l'équipe. « Allez-vous sur le site ? » Je n'ai pas entendu la réponse de nos collègues.

C a dit qu'il fallait renouveler souvent le site pour inciter les gens à se connecter. Cela demande du temps. Fabien a parlé de 3/4 d'heure

par jour. Cela demande aussi des infos nouvelles : il n'y en a pas tous les jours, ni même toutes les semaines. Aujourd'hui, ai mis en focus un article sur la fête des voisins. Je crains que cette info occupe le site pendant les neuf jours à venir.

**Autre point : la communication autour des réunions de nos conseils.** Les comptes rendus relatent les délibérations et les questions diverses. Le fond est restitué, mais la forme de la réunion est passée sous silence. En 2016, j'ai écrit quelques comptes rendus sous un ton volontairement subjectif. Cela donnait à voir (un peu) de l'ambiance de nos réunions. Ces comptes rendus étaient visibles sur la plate-forme collaborative *omnispace* (accès réservé uniquement à l'équipe municipale).

- *Comment décrire le déroulé de nos réunions de conseil ?* Un premier constat : le bavardage et les prises de décisions s'entremêlent. L'ordre du jour sert de guide. Le maire introduit le thème à débattre, puis les prises de parole se font sans véritable gestion. Des tours de table, parfois annoncés, sont rarement terminés. Un nouveau thème peut surgir, des conseillers peuvent se couper la parole. L'expression est plutôt libre. Ce temps d'échange est conclu par une mise au vote où le caractère formel de la réunion de conseil s'affirme complètement.

- *De quoi parle-t-on ?* De l'ordre du jour, mais pas seulement : certains thèmes abordés sont liés à des problématiques globales. Les prises de parole « glissent », alors, sur un registre universel (points de vue politiques, idéologiques). La « tribune » du conseil donne une solennité à ce qui se dit (elle régule, aussi, une sorte de catharsis). Ces méditations politiques sont rarement restituées dans les comptes rendus. (Seules quelques traces lors du vote de « mention » :

deux fois cette dernière année à propos du sort de la ruralité et de la fermeture d'une classe).

À l'opposé des points de vue politiques, on entend des propos très anecdotiques (sur des événements passés, lointains...). Ici encore, les propos ne sont pas suivis de décisions concrètes. Comment dialoguer autour de ces anecdotes ? Qu'en faire ? Les comptes rendus n'en font — en tout cas — pas état.

Depuis l'automne dernier, l'écriture des comptes rendus est l'objet d'un enjeu dans l'équipe. En plus du topo habituel sur les prises de décisions collectives, certains élus ont réclamé l'écriture de leurs points de vue particuliers. La pratique de la relecture a été instituée pour donner suite à la publication — cet automne — d'un compte rendu qui faisait tenir des propos inexacts à des élus. Le contrôle s'est donc imposé — à l'origine — comme un moyen de se prémunir de ce genre d'erreur. Cette pratique induit une dynamique plus critiquable : elle tend à « privatiser » des remarques qui appartiennent au sens commun. (Un élu, en réunion, peut revendiquer que l'on accole son nom à une phrase que beaucoup de ses collègues conseillers auraient pu prononcer).

Cette pratique nouvelle a le mérite de donner une place aux élus de l'opposition. Depuis cet automne, cette place est revendiquée par une ancienne adjointe redevenue simple conseillère municipale. Elle s'exprime en réunion... Le fond de ses interventions est ordinairement pertinent puisqu'il s'appuie sur une logique formelle et souvent chiffrée. La forme de sa prise de parole « crisper » tout aussi ordinairement le conseil municipal. Cette forme le crispe, car elle repose sur l'appropriation excessive, par cette seule élue, de cette logique formelle (et donc commune). Elle le crispe, car celui-ci s'en ressent complètement dessaisi. Il faut être précis : l'appropriation est loin d'être subtile : elle est manifeste, concrète, matériellement mise

en scène à travers de très longues prises de parole exclusives et très sonores — pour le moins peu humbles et peu débonnaires.

Mardi dernier, par exemple, ai fait remarquer à cette élue à quel point sa prise de parole tétanisait l'ambiance de la réunion. Pour être concis, je lui ai dit « en fait, tu es une collègue de réunion chi... ». Aussitôt, ai demandé au secrétaire de séance de noter cette expression faible et familière. Je l'ai demandé, car cette expression montre deux choses : l'infime espace de pensée formelle que l'élue laisse à ses interlocuteurs, la tentative de « contrecoup » face à la chape de plomb, au « contrôle » qui pèse sur l'expression des conseillers depuis le « coup préfectoral » de l'automne dernier.

À l'automne, en effet, la préfecture a été sollicitée par cette élue pour sanctionner l'absence de dénomination d'un secrétaire lors d'une réunion de conseil. La préfecture a demandé au conseil de remédier à cette erreur. L'élue voulait dénigrer la compétence du maire. Elle s'est trompée de cible, car le texte de loi dit que c'est au conseil dans son ensemble de désigner un secrétaire de séance. Cette élue s'est attaquée elle-même et elle a attaqué la compétence de toute l'équipe municipale dans sa pratique collective de la discussion. Je m'interrogeais en la voyant agir en réunion depuis quatre ans. Depuis ce « coup préfectoral », je n'ai plus d'illusion : cette élue ne prend pas à cœur le travail collectif des élus.

Je ne sais pas si la remarque familière que j'ai adressée à cette élue en réunion va apparaître dans le prochain compte rendu. Elle pourra m'être reprochée, mais elle dira une vérité sur le contexte dans lequel se déroulent nos réunions de conseil.

## Vendredi 18 mai 2018

À propos des comptes rendus : les statistiques du site placent en tête le téléchargement du dernier compte rendu de conseil. Les bulletins sont aussi régulièrement consultés.

<a href="/files/files_160/deliberations/10avril18conseilmunicipal-163.pdf">/files/files_160/deliberations/10avril18conseilmunicipal-163.pdf</a>	10
<a href="/files/files_160/bulletins/n%C2%B051-octobre2017-333.pdf">/files/files_160/bulletins/n%C2%B051-octobre2017-333.pdf</a>	9
<a href="/files/files_160/deliberations/comptere renduconseilmunicipal3001...">/files/files_160/deliberations/comptere renduconseilmunicipal3001...</a>	6
<a href="/files/files_160/deliberations/comptere renduconseildu27fev18-151.p...">/files/files_160/deliberations/comptere renduconseildu27fev18-151.p...</a>	6
<a href="/files/files_160/comptes_rendus/pvconseil05042018-962.pdf">/files/files_160/comptes_rendus/pvconseil05042018-962.pdf</a>	5
<a href="/files/files_160/bulletins/n%C2%B038printemps2012-293.pdf">/files/files_160/bulletins/n%C2%B038printemps2012-293.pdf</a>	5
<a href="/files/files_160/deliberations/carnetborddusiteinternetdelaverna...">/files/files_160/deliberations/carnetborddusiteinternetdelaverna...</a>	5
<a href="/files/files_160/deliberations/ensembledecomptesrendusdepuis2014...">/files/files_160/deliberations/ensembledecomptesrendusdepuis2014...</a>	4
<a href="/files/files_160/bulletins/n%C2%B024fin2008-272.pdf">/files/files_160/bulletins/n%C2%B024fin2008-272.pdf</a>	4
<a href="/files/files_160/comptes_rendus/pvconseil12102017-897.pdf">/files/files_160/comptes_rendus/pvconseil12102017-897.pdf</a>	4
<a href="/files/files_160/deliberations/voeuxdumaire2018-136.pdf">/files/files_160/deliberations/voeuxdumaire2018-136.pdf</a>	4
<a href="/files/files_160/bulletins/n%C2%B023ete2008-271.pdf">/files/files_160/bulletins/n%C2%B023ete2008-271.pdf</a>	3
<a href="/files/files_160/bulletins/n%C2%B037fin2011-290.pdf">/files/files_160/bulletins/n%C2%B037fin2011-290.pdf</a>	3
<a href="/files/files_160/bulletins/n%C2%B035ete2011-289.pdf">/files/files_160/bulletins/n%C2%B035ete2011-289.pdf</a>	3
<a href="/files/files_160/bulletins/n%C2%B050avril2017-332.pdf">/files/files_160/bulletins/n%C2%B050avril2017-332.pdf</a>	3
<a href="/files/files_160/comptes_rendus/pvconseil15032018-945.pdf">/files/files_160/comptes_rendus/pvconseil15032018-945.pdf</a>	3
<a href="/files/files_160/bulletins/n%C2%B044-n%C2%B01-2014-298.pdf">/files/files_160/bulletins/n%C2%B044-n%C2%B01-2014-298.pdf</a>	3

## Vendredi 25 mai 2018

En début de semaine, mise en ligne du compte rendu du conseil municipal du 15 mai dernier. Sur trois pages, une page est dédiée aux questions « singulières » d'une élue. Ma phrase familière que je lui ai adressée n'est, elle, pas restituée : exprime-t-elle un point de vue trop commun pour qu'un singulier se l'approprie ? Évidemment, mon propos de réunion serait blessant s'il n'était pas commenté. Il ne faudrait pas écrire que cette élue est une collègue de réunion crispante, fatigante et assommante. Il faudrait plutôt énoncer qu'elle accapare tellement ces allures de réunion qu'elle empêche quiconque de les utiliser pour son propre compte... Expliciter en détail ce constat prendrait du temps et de

la place dans un compte rendu... d'autant qu'il faudrait ajouter à quel point la tendance « non partageuse » de cette élue ne remet généralement pas en cause ses qualités de fond (son expertise, son souci de la précision, son sens des responsabilités, etc.).

Ajout d'une photo dans le diaporama tableau à la craie (l'indiquer dans la rubrique « new »...). En focus, remis annonce *fêtes des voisins* (aujourd'hui).

Samedi dernier, Fabien et Hélène ont proposé de créer une rubrique liée à la *boite à lire* (critique de lecture par ses usagers). Cette rubrique pourrait dynamiser un aspect qui nous tient à cœur depuis le lancement du site : la contribution des lavernais à l'écriture de ce site. Jusqu'à aujourd'hui, peu d'acteurs associatifs ont contribué. Manque d'habitude ou défiance vis-à-vis de ce site estampillé « municipalité » ? La semaine dernière, Fabien a envoyé un courrier aux présidents d'asso' pour solliciter des contributions. Pas de réponse. Doit-on provoquer une réunion sur ce thème ?

À propos de ce carnet : questionnement sur sa pertinence... Est-il utile de le mettre en ligne ? Le dispositif du site ne permet pas de garder l'historique des choix et des changements techniques et éditoriaux : ce carnet permet d'en retrouver la trace (il pourra intéresser ceux qui se lanceront dans la création d'un site communal). Ce carnet montre, aussi, quelques traces du travail de la commission « communication » de Lavernat. Il ne paraît pas absurde que cette commission... communique, qu'elle « dise » aux lavernais comment ce site est « tenu » par deux élus de la majorité. Malgré sa faible importance, la tenue de ce site n'est pas neutre politiquement. Ce carnet cherche à mettre en évidence cette subjectivité. (À ce propos, ai ajouté un avertissement en préambule de ce carnet).

## Mardi 12 juin 2018

Hier, ai composé deux « annonces » pour la fête de la musique et la fête de l'école. Ai copié des images trouvées sur le web, les ai remodelées (sur PowerPoint) pour ajouter les infos locales. (Pour l'école, on peut mieux faire). En fait, il nous manque les affiches réalisées par les organisateurs. Cela nous ferait gagner du temps. Fabien m'a fait découvrir l'outil de capture d'écran qui permet de sélectionner avec précision le document travaillé... et de le transformer en un fichier « image » compatible avec le dispositif du site.

## Dimanche 24 juin 2018

Hier, modifications importantes sur la page d'accueil du site.

- Déplacement du module « accès rapide » du pied de page à la colonne de gauche (suppression des deux « boutons » d'accès rapide initial : *Wikipédia* et *Maps* : liens mis dans l'article « découvrir Lavernat »). Six boutons initiés : *urgence*, *menu cantine*, *articles ajoutés*, *démarches administratives*, *comptes rendus*, *déchets ménagers*, *album photo et Sivos*.



- Cette modification a permis de libérer le module « découvrir » (dédiée, depuis le 26 avril dernier, aux articles ajoutés [voir plus haut]. Le journal des articles ajoutés se lit maintenant au début de la page *mémoire* [au-dessus des comptes rendus de conseils notamment]).

- De son côté, le module « découvrir » est maintenant consacré à la démarche *village à énergie positive*. C'est une satisfaction. Conséquence pas tout à fait anecdotique de cette nouveauté : on peut voir, enfin, un dessin d'éoliennes en première page de ce site communal. Jusqu'à présent, le site ne mettait pas en valeur ses grands édifices qui « signent », la présence de Lavernat sur le territoire sarthois (il nous faudra communiquer (et tout d'abord récolter des infos sur les soucis

techniques : deux éoliennes (sur quatre) ne fonctionnent pas).

- Déplacement du module « bulletins communaux » dans la colonne centrale (étage du milieu). Le module des *dernières photos* occupe toute la largeur d'un nouvel étage situé tout en bas (la page d'accueil s'étale maintenant sur trois niveaux). Les statistiques de fréquentations du site indiquant une préférence pour le visionnage de

l'album photo, nous pouvons imaginer que son positionnement tout en bas permette au lecteur de s'arrêter sur d'autres infos.

- Suppression du mot d'accueil. On perd un peu en convivialité, mais on gagne énormément en sobriété.

Cette semaine Hélène a écrit un mail pour proposer trois ajouts de rubriques pour le site : *offres d'emplois, menu cantine arrêtés municipaux*. C'est en fait ce mail qui a déclenché les modifications d'hier.

Peu de motivation pour travailler sur la rubrique « contributions lavernaises ». Une rubrique « médisance » serait sûrement plus facile à alimenter. À Lavernat, c'est une pratique qui structure la vie au village : une pratique très stimulante, un sport complet qui fait travailler la réflexion hypothético-déductive, mais aussi l'imagination et l'art de la conversation. Difficile de rendre compte de ces médisances dans un site communal. Outre les conséquences juridiques, je ne saurais pas bien restituer les indexicalités (qui, depuis quand, où ?). Je comprends en tout cas une chose : il nous est nécessaire de créer des conditions qui vont favoriser cette activité. Par exemple, on invente une fête annuelle où l'on doit -en nombre- ramasser à la main des tonnes de châtaignes. On sait la pratique vertigineusement fastidieuse et longue... on se doute que peu de gens pourront répondre présents... et l'on fait l'effort d'y participer pour faire partie de ceux qui pourront médire des absents (ou plus subtilement, des « peu ou plus » présents ; voire plus jalousement, des « trop » présents).

Quelques photos prises sur la fête de la musique. Regret de ne pas avoir photographié le travail des bénévoles.